

Plan d'accélération industrielle

La mayonnaise prend !

Avec les 5.800 emplois visés par les contrats signés avec l'Amica pour le secteur de l'automobile et les 146.000 avec l'Amith pour le secteur textile, le PAI est en phase de dépasser largement le cap des 25.000 engagements d'emplois visés à fin 2015.

Dans le cadre du Fonds de développement industriel (FDI), 3 Mds de DH ont déjà été inscrits pour 2015, et ce conformément aux 21 Mds de DH prévus sur la période 2014-2020.

Après 1 an d'exercice, le bilan !

Bientôt, le Plan d'accélération industrielle (PAI) fêtera son premier anniversaire. Inscrit dans le prolongement du plan Emergence, il vise à réorganiser le tissu industriel de sorte à faire émerger des métiers absents de la chaîne de valeur et qui, par ricochet, impacteront la valeur ajoutée. Pour y parvenir, le gouvernement s'engage à apporter 1.000 ha en foncier public offerts en location pour diminuer les coûts de production. Ajoutons à cela des mesures qui pourraient booster le développement du tissu industriel tels que la refonte de la charte de l'investissement, l'amendement qui sera introduit dans la loi sur les délais de paiement...

Le diagnostic de certaines branches industrielles montre que dans certains secteurs, l'approche d'écosystèmes est déjà mise en marche (automobile, textile-habillement). Le Plan d'accélération industrielle vise ainsi à l'étendre à d'autres.

Sauf que le dispositif des écosystèmes ne devrait pas se limiter aux grandes entre-

prises, mais se concentrer sur les PME qui ont du mal à s'imposer sur la scène internationale. Cela passe nécessairement par une consolidation des liens entre les PME et les grandes entreprises. Cette interaction permettrait sans aucun doute le transfert technologique renforçant le niveau d'industrialisation et de technicité des entreprises marocaines.

La question lancinante qui se pose est : quel bilan pouvons-nous tirer aujourd'hui du Plan d'accélération industrielle ? Un impact est-il aujourd'hui ressenti ? Tels qu'analysés par l'Observatoire de conjoncture, suite au lancement de plusieurs écosystèmes, les premiers résultats sont encourageants, surtout avec la sécurisation de plus de 250.000 engagements de postes d'emplois.

A ce jour, plus d'une dizaine d'écosystèmes industriels ont vu le jour essentiellement dans les secteurs qui affichent une certaine maturité et aux perspectives prometteuses. Nous pouvons citer à cet égard, le cas de l'OCP pour les phosphates et dérivés, l'automobile et



Dans le secteur de l'automobile, l'approche des écosystèmes est déjà mise en marche.

Les écosystèmes mis en œuvre par l'OCP ont permis, à eux seuls, de sécuriser au moins la moitié des 500.000 emplois visés en 2020.

le textile. Dans le cadre du Fonds de développement industriel (FDI), le bras financier destiné à accompagner la mise en place du PAI, 3 Mds de DH ont déjà été inscrits pour 2015 dans la Loi de Finances et ce, conformément aux 21 Mds prévus sur la période 2014-2020. Devant une telle mobilisation,

les industriels ne cachent pas leur optimisme face à cette dynamique qui commence à prendre forme. Dans ce sillage, nous ne pouvons passer sous silence, l'usine de Tanger qui est en train de monter en puissance en matière d'intégration locale. «Avec un taux moyen d'intégration locale de 37% en 2014, l'usine vise à atteindre 55% en 2016 dans le cadre des contrats signés avec l'Etat», apprend-on dans la dernière lettre du Centre marocain de conjoncture. Mesurer l'impact du programme d'accélération industrielle sur la dynamique de la croissance de l'économie nationale reste difficile à faire particulièrement pour ce qui est de sa contribution au produit intérieur brut.

Toutefois, sur d'autres volets comme la création d'emplois, les premiers résultats sont encourageants et témoignent de la pertinence du programme. A titre d'illustration, les écosystèmes mis en œuvre par l'OCP ont permis, à eux seuls, de sécuriser au moins la moitié des 500.000 emplois visés en 2020. Avec les 5.800 emplois visés par les contrats signés avec l'Amica pour le secteur de l'automobile et les 146.000 avec l'Amith pour le secteur textile, le PAI est en phase de dépasser largement le cap des 25.000 engagements d'emplois visés à fin 2015, dernière année de sa mise en œuvre. «C'est l'un des défis majeurs et même s'il ne s'agit que d'engagement, la balle est désormais dans le camp des fédérations professionnelles qui devraient constituer le vrai vecteur d'exécution du plan» insistent les conjoncturistes. ■

L'ANPME, cheville ouvrière auprès de la PME...

Elle s'est dotée d'un nouveau plan d'action, suite à la conclusion d'un nouveau plan d'action ainsi qu' à la conclusion d'un nouveau cadre contractuel entre l'Etat et l'ANPME, couvrant la période 2013-2020. L'agence projette pour l'année en cours d'accompagner près de 10.400 entreprises incluant 700 PME et 9.700 TPE. Cette démarche nécessitera la mobilisation de 590 MDH pour un investissement global consolidé de près de 2 Mds de DH. De plus, l'année en cours connaîtra la poursuite de plusieurs chantiers structurants tels que la refonte de la charte de la PME ou encore la mise en œuvre du statut de l'auto-entrepreneur.